

Parlons Vélo ! Municipales 2020

Questionnaire pour Saint-Orens-de-Gameville

Introduction

Chers candidat-e-s

L'antenne St Orennaise de l'association 2 Pieds 2 Roues a élaboré ce questionnaire à votre attention. Les objectifs de la démarche, coordonnée au niveau national sous l'égide de la Fédération des Usagers de la Bicyclette, sont les suivants :

- en savoir plus sur vos convictions et intentions, les communiquer à notre réseau
 - si votre équipe est élue, avoir recours à vos réponses pour réaliser un ou plusieurs bilans au cours du mandat à venir
- RSVP avant le 15 février

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1 :

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche ?

Pensez-vous dégager un budget à cet effet ? A quel niveau ?

Action n°2 :

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 4 fois par an.

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à cette démarche, supposant que ce comité vélo puisse compter sur votre appui, en termes de moyens et de publicité

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°3 :

Créer un réseau express vélo Nous voyons sur la commune de StOrens trois aménagements pratiques qui devraient être réalisés en priorité. Partagez-vous cette analyse ?

- 1 - Création et sécurisation des liaisons cyclables entre la MAM et le Corail à travers le secteur du Centre Commercial Leclerc, avec connexion à celle longeant la Marcaissonne
- 2 - Aménagement de l'avenue J. Bellière assurant la continuité cyclable du Corail jusqu'à Altigone. Aménagement sécurisé de la traversée de la rue de Lalande
- 3 - Création d'une piste reliant la RD2 au rond-point de But par la coulée verte et la zone verte (derrière les Pradelets).

Action n°4 :

Mettre le vélo au cœur Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à :

- Promouvoir l'utilisation du système permettant à chacun de signaler aux services de la municipalité tout problème de sécurité rencontré associé aux aménagements de circulation existant, et rendre compte de son efficacité ?
- Améliorer les signalétiques des directions au début et croisement des pistes cyclables mais aussi piétonnes ?
- Créer des abaissements à la transition des itinéraires empruntés à vélo (pistes, voies vertes) ?

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°5 :

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de

hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

Pensez-vous faire quelque chose pour pacifier le trafic routier sur les grands axes qui traversent la commune, notamment la RD2, l'avenue de la Marcaissonne, la rue de Lalande, l'avenue Louis Couderc ?

Action n°6 :

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité. Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à développer les zones limitées à 30 km/h dans St Orens notamment en propageant les zones existantes ?

Action n°7 :

Restreindre ou supprimer la circulation devant les écoles aux heures d'entrée et de sortie des classes. Etes-vous favorable à étendre la sécurisation des trottoirs et itinéraires piétons autour de chaque établissement scolaire, au-delà de ce qui a déjà été réalisé ?

Que penseriez-vous d'étudier la mise en place un ramassage scolaire piéton ?

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°8 :

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces. Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à étendre l'offre de stationnement vélo (arceaux, visibilité, protection, sécurisation), typiquement de 5 places aux abords arrêts de bus, mais aussi des zones commerciales, établissements de service public et de santé de St Orens ? Possibilité de profiter des subventions Alveole de la FUB.

Action n°9 :

Intégrer dans le PLU l'obligation de locaux vélos fonctionnels dans les immeubles d'habitation et tertiaires, les ERP, et subventionner la création de locaux vélos dans les copropriétés et dans l'habitat social.

Seriez - vous peu / passablement / assez / très favorable à ces propositions, particulièrement applicables à St Orens compte tenu de son développement actuel et futur ?

Promouvoir une culture vélo

Action n°10 :

Équiper les services municipaux de vélos-cargo pour réaliser une partie des livraisons municipales à vélo (repas à domicile, approvisionnement des écoles, entretien des espaces verts, police municipale).

Seriez-vous peu / passablement / assez / très favorable à promouvoir l'utilisation du vélo par les services municipaux quand c'est possible ?

Action n°11 :

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable Etes-vous peu / passablement / assez / très favorable à verbaliser le non-respect des zones réservées aux piétons (trottoirs, passages protégés, au bénéfice de PMRs et des familles notamment) et des pistes cyclables ?.